© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Législation anti-tabac: évaluation

Par Profil supprimé Postée le 06/05/2012 15:52

> Bonjour,
>
> dans le cadre d'un cours d'économie à l'Université Catholique de Louvain (Belgique), j'ai à réaliser une évaluation de l'effet de la législation anti-tabac (interdiction de fumer dans les lieux publics) mise en œuvre en Belgique le 1er juillet 2011 sur la consommation de tabac.
>
> Vous seriez-vous déjà éventuellement penché sur la question au cas de la France, la législation ayant été mise en place dans votre pays depuis 2007?
>
> Merci d'avance pour votre collaboration,
>
> Gwendoline Moreau,
> étudiante en master économie (UCL)

Mise en ligne le 09/05/2012

Bonjour,

Pour votre recherche, nous vous suggérons de consulter le site de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) dont nous vous donnons le lien en fin de message. Vous y trouverez, classées par produits, toutes les tendances récentes de consommation en France et une mine de renseignements qui, nous l'espérons, pourront vous aider à réaliser votre exposé.

Bon travail !

Cordialement.

En savoir plus :

- OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies)